MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

W. O. II

CENTRE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES HISTORIQUES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

BULLETIN

n° 1 - Décembre 1969

PLACE DE LOUVAIN 4 (boîte 19) - 1000 BRUXELLES - TEL. 218 45 26/27

Ministère de l'Education Nationale

C.W.O.II
L
1/2
C.2.G.M.

CENTRE DE RECHERCHES ET D'ETUDES HISTORIQUES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

B U L L E T I N n° 1 - Décembre 1969

Rue Joseph II 67 A - 1040 Bruxelles - Tél. 13.65.50

S O M M A I R E

Avant propos ..... p. 3
Le Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la seconde guerre mondiale 5
In memoriam E. Sabbe 10
Textes légaux coordonnés 11
Composition du Centre..... 14

ACTIVITES DU CENTRE

A. Enquêtes, Commissions, Relations avec l'étranger
1. XIII Congrès international des Sciences historiques 17
2. Appel à la presse 18
3. XXV Anniversaire de la Libération 19
4. Autour de la Libération d'Anvers 20
5. Les Commissions 21
6. Chercheurs libres 21
7. Relations avec les institutions étrangères 22
8. Conférences 23

B. Bibliothèque, Archives, Collections, Instruments de travail 24

CHRONIQUE

A. Informations diverses
1. Thèses étrangères sur la Belgique 29
2. Neutralité et contacts militaires 30

B. Notes de lecture..... 33
Henri Bernard, La Résistance 1940-1945 ; Dr. L. de Jong, Het Koninkrijk der Nederlanden in de Twee de Wereldoorlog, 1939-1945; Hans Pfahlmann, Fremd arbeiter und Kriegsgefangene in der deutschen Kriegs wirtschaft 1939-1945; Jean Piron, Souvenirs, 1913-1945 ; Carlo Segers, Donnez-nous un champ de batail le; Fernand van Langenhove, La Belgique en quête de sécurité ; Dr. A.M. van Peski, Hendrik de Man.

DONS..... 39

C.W.O. II
C.2.G.M.

AVANT-PROPOS

Ce BULLETIN, le premier d'une série que nous espérons très longue, est appelé à remplir un office important pour le Centre. Non seulement parce qu'il fera connaître ses activités. C'est là le rôle habituel des bulletins de liaison. Mais parce qu'il dépassera cette fonction en diffusant également des informations de nature à retenir l'attention de tous ceux qui, chez nous et ailleurs, à un titre ou à un autre, s'intéressent à l'histoire de la Belgique dans la Seconde Guerre Mondiale. La liaison, il l'assurera dans tous les sens possibles pour éveiller un large mouvement de curiosité d'abord, puis d'intérêt actif en faveur de l'étude méthodique des événements qui ont si durement frappé le monde de 1939 à 1945.

Institution publique et nationale, le Centre a des comptes à rendre à la collectivité, ne fût-ce que parce que celle-ci finance ses activités. Le rôle du BULLETIN se bornerait-il à justifier l'existence du Centre, l'intérêt qu'il présenterait resterait limité. D'autres raisons plus profondes incitent à faire connaître ses travaux. Ils concernent le pays. Ils concernent une période tragique entre toutes de son histoire. Ils concernent au surplus tant de monde qu'un immense concours d'aides et d'appuis sera nécessaire pour les mener à bien. L'assistance garantie des pouvoirs publics est assurément essentielle. Sans elle le Centre ne pourrait entretenir aucun espoir d'assumer jamais sa mission. Mais l'assistance du grand public lui est également indispensable. La tornade de 1940 a entraîné trop de gens dans son tourbillon pour qu'une prospection sérieuse puisse se contenter des archives officielles. Guerre totale, la Seconde Guerre Mondiale réclame des investigations à son image.

Aussi le BULLETIN vise-t-il à nouer un large dialogue avec tous ceux - trop nombreux pour que le Centre puisse établir d'initiative un contact direct avec eux - qui sont en mesure de lever un coin du voile qui recouvre encore l'histoire de ces temps d'épreuve et de lutte. C'est assez dire qu'il demande à ses lecteurs de bien vouloir le faire connaître autour d'eux. En particulier, il adresse un appel à la presse écrite et parlée dont le pouvoir de diffusion est immense. Si la radio, la télévision, les journaux voulaient bien appeler l'attention du public sur le Centre et sur ses activités, le pas serait d'autant plus vite franchi vers la multitude de ceux dont le concours est nécessaire.

Mais le Centre est une institution scientifique. De là des exigences, une discipline intellectuelle, des méthodes qui donneront un certain ton au BULLETIN. Moyen de contact avec les foyers de recherche de l'intérieur et du dehors, il se veut un maillon de la grande chaîne des spécialistes qui étudient l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale. A côté des comptes rendus d'activités, il publiera diverses notes d'intérêt scientifique. Le présent numéro en fournit déjà une première idée. Il manquerait toutefois de logique si, dans sa livraison inaugurale, il ne commencait pas, tout bonnement, par présenter le Centre.

LE CENTRE DE RECHERCHES ET D'ETUDES HISTORIQUES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Créé par arrêté ministériel du 13 décembre 1967, ce n'est qu'au début de 1969 que le CENTRE DE RECHERCHES ET D'ETUDES HISTORIQUE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE a commencé à se constituer et il a fallu attendre l'été dernier pour qu'il puisse disposer de locaux lui permettant d'entamer son installation. Initialement, il devait occuper à Anderlecht tout le premier étage de l'hôtel Van den Peereboom imposant édifice de style renaissance flamande portant la date de 1535. Le bâtiment, vaste à souhait, avait grande allure. L'équipement intérieur laissait toutefois à désirer. Le chauffage était, disons d'époque.. Les aménagements nécessaires ne s'annonçaient pas tellement coûteux qu'insupportablement longs. Ils risquaient de durer deux ans. Il a donc fallu improviser une solution de rechange. Et c'est ainsi que le ministère de l'Education nationale a mis à la disposition du Centre une huitaine de bureaux, 67 A rue Joseph II, à Bruxelles 4, dans un bel immeuble moderne où se trouvaient plusieurs services maintenant regroupés à la Cité administrative de l'Etat. Mais cette solution est transitoire. Elle est aussi insuffisante. Les moyens que le Centre doit déployer pour remplir sa mission exigent beaucoup plus de place que n'en offre l'enfilade de locaux qu'il occupe. Il faut donc espérer qu'une nouvelle formule soit trouvée bientôt, qui allie le besoin d'espace satisfait sur le papier à Anderlecht - et la nécessité d'un certain confort.

Quoi qu'il en soit, ces premiers pas plus riches encore de promesses que de réalisations permettent d'espérer que la Belgique finira par combler le retard d'un quart de siècle qu'elle accuse dans l'étude de la Seconde Guerre Mondiale. L'étranger, en effet, n'a pas pris le même temps de réflexion pour créer des institutions adaptées aux exigences spécifiques de ces recherches historiques. Nos voisins du nord et du sud, en particulier, l'ont fait dès la guerre finie. Les Pays-Bas ont été les premiers, en mai 1945, à fonder le "Rijksinstituut voor Oorlogsdocumentatie"! Situé à Amsterdam, il dépend du ministère de l'Enseignement, des Arts et des Sciences. Son directeur est le Dr. Louis de Jong. La France a suivi de près. Au mois de juin 1945, elle a créé une "Com-

mission d'Histoire de l'Occupation et de la Libération de la France" et une "Commission d'Histoire de la Guerre". Leur fusion, le 17 décembre 1951, a donné naissance à l'actuel "Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale". Il relève du Premier ministre. Sa cheville ouvrière est le secrétaire général, M. Henri Michel, directeur de recherche au C.N.R.S.

Le comité français et l'Institut néerlandais ne sont pas conçus exactement sur le même patron. L'étendue peu comparable des territoires qu'ils doivent couvrir explique sans doute en partie ces différences. Mais ce qu'ils ont à coup sûr en commun, c'est d'abord d'avoir accordé d'entrée de jeu la priorité à la collecte de documents - de l'imprimé au témoignage oral - sans lesquels il n'est pas d'histoire digne de ce nom. Ensuite ils ont aussi en commun un égal souci de probité intellectuelle. "Je n'ai jamais considéré que j'étais au service d'une légende de la Résistance", déclarait récemment M. Michel (1). Le propos - faut-il le dire ? - n'a rien de désobligeant. Nul n'a mieux servi la mémoire de l'"armée de l'ombre" que le comité et M. Michel. S'ils ont fait oeuvre aussi réussie, cela tient à la rigueur de leur méthode. Il ne viendrait jamais non plus à l'idée du Dr de Jong qu'il est investi de la mission de chanter la geste héroïque de son pays. La recherche a ses règles qui sont seules à guider la démarche de l'historien. Elles répondent d'ailleurs bien aux exigences de nos temps sceptiques. L'histoire édifiante a pu fleurir après la "Grande Guerre". Aujourd'hui elle détonerait; elle serait anachronique. Elle ne résisterait du reste pas longtemps aux confrontations. Les études ont pris une dimension internationale. Ce que l'on tenterait de passer sous silence en un endroit aurait tôt fait de ressurgir autre part sans discrétion. Certes, la recherche est au-dessus de tout opportunisme. Rien ne doit l'influencer si ce n'est ses propres exigences. Mais comment résisterait-elle à pareille émulation dès lors que celle-ci agit dans un sens aussi conforme à ses principes ? Le mouvement est si puissant et si favorable à la quête de la vérité qu'il n'est que de le suivre.

Notre pays vient tard à l'étude de la Seconde Guerre Mondiale. Il peut donc s'offrir le luxe de bénéficier des expériences faites à l'étranger. Le comité français travaille par fractionnement de la recherche entre plusieurs commissions spécialisées. L'Institut hollandais, lui, a une structure fonctionnelle. Les deux formules se défendent. Loin de s'opposer, elles se complètent. L'une et l'autre présentent des exemples dont le Centre peut s'inspirer. Placé lui-même dans une situation qui ne reproduit exactement ni celle du comité de Paris ni celle de l'Institut d'Amsterdam, il doit trouver sa voie en empruntant de part et d'autre les méthodes appropriées à son cas.

---

(1) Cf J.M. Mercier, "Le rôle du Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale", in Le MONDE, Paris, 3 IX 1969.

Pragmatique à ses débuts, le Centre deviendra forcément de plus en plus fonctionnel dans ses activités permanentes. Leur volume aura d'ailleurs vite fait d'appeler une certaine spécialisation des fonctions. Tôt ou tard, la direction scientifique aura besoin d'une assistance administrative. L'organisation de la bibliothèque prend d'ores et déjà le plus clair du temps d'un des chercheurs. D'autre part, les collections de documents dépassent ce qu'un seul homme peut dominer. Or, elles ne feront que croître en quantité et en diversité. Il ne peut qu'en résulter différentes orientations des recherches. Car le Centre resterait en-deça de son rôle s'il se contentait d'emmagasiner des documents. Thésauriser des richesses ne rapporte rien. Il faut les faire fructifier. Etablir un inventaire apprend autant ce qu'on possède que ce qui manque. Compléter les séries, en acquérir de nouvelles, préserver ce qui existe encore ailleurs, le recueillir au besoin, savoir ce qui se conserve bien dans d'autres dépôts, ce sont là toutes des tâches essentielles. Il y faut ajouter ce qui touche au rassemblement de photos, de microfilms, de sources sonores, aux enquêtes, à la correspondance, aux publications ... La moisson est abondante mais les ouvriers sont peu nombreux.

Il est classique de dire que l'histoire commence par le document. Repérer et recenser les sources, tant chez nous qu'à l'étranger, dans les établissements publics comme chez les particuliers, en découvrir d'inédites, voire en créer (2), les inventorier, les acquérir, les microfilmer ou les enregistrer est naturellement une des préoccupations primordiales du Centre. Elle devrait même avoir le pas sur la plupart des autres activités. Inciter à publier est fort bien encore faut-il en avoir la matière. La maîtrise d'un sujet ne s'acquiert pas en un tournemain. Il faut un commencement à tout. En histoire, ce commencement c'est le document. C'est donc par là qu'il s'agit d'attaquer l'étude de la Seconde Guerre Mondiale. Que le Centre ait été créé avec vingt-cinq ans de retard est une raison supplémentaire pour prendre d'emblée un bon départ.

Encore les pièces d'archives ne sont-elles pas le seul instrument de travail de l'historien. Les publications - qu'il s'agisse de livres, de périodiques, de brochures - alimentent également ses recherches. Aussi bien le Centre, à l'exemple de ce qu'on fait depuis longtemps les institutions étrangères, met-il sur pied une bibliothèque spécialisée avec tout ce que cela implique d'à-côtés.

Mais archives et publications sont loin de livrer l'entièreté de ce qui s'est passé pendant la Seconde Guerre Mondiale. Le Professeur Henri Bernard vient de le rappeler très opportunément : ..

---

(2) L'enquêteur qui recueille des témoignages oraux est créateur de documents.

"c'est pour la Résistance que l'on trouve le moins de documents, puisque l'ABC de la clandestinité est de ne pas écrire !" (3). Ce vide ne fait d'ailleurs que s'amplifier à mesure que l'on remonte dans le temps. Les origines de la Résistance ont laissé naturellement beaucoup moins de traces écrites que ses ultimes manifestations au moment de la Libération. Il est dès lors capital de combler les lacunes des sources traditionnelles. La meilleure façon d'y pourvoir est d'interroger méthodiquement acteurs et témoins.

C'est là toutefois une tâche gigantesque que, réduit à ses propres moyens, le Centre pourrait malaisément mener à bien. Elle présente, en effet, la particularité d'être urgente et de tenir en même temps du travail de bénédictin. Urgente, elle l'est parce que les souvenirs s'estompent et que les protagonistes disparaissent les uns après les autres. Et elle constitue un vrai travail de bénédictin en ce sens que la diversité et le compartimentage de la Résistance obligent à multiplier les enquêtes et les recoupements.

Ajoutons que la collecte des témoignages écrits ou oraux n'est pas utile seulement à l'histoire de la Résistance. Elle peut rendre service dans bien d'autres domaines. Quel est le chapitre de l'histoire qui sort tout écrit des dossiers ? Même quand ils passent pour être complets, il y a tant de choses qui leur échappent ! Ne fût-ce que celles que les rapports ne consignent pas. Autrefois on aurait eu une chance de les trouver dans des correspondances privées. Mais au siècle des déplacements faciles et du téléphone, on écrit beaucoup moins. Ne restent que les souvenirs à sauver de l'oubli tant qu'il en est encore temps.

Le Centre doit donc s'atteler à recueillir les témoignages nécessaires pour écrire un jour l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale. L'urgence de cette tâche ne le cède en rien à la collecte de documents. Avec elle, l'interrogatoire des acteurs et des témoins doit figurer en tête de ses préoccupations. Le Centre n'y pourra jamais réussir, pourtant, sans aide extérieure. Telle sera la tâche des commissions. Chacune d'elles aura pour objet un domaine bien déterminé : l'Histoire de la Résistance, l'Histoire des Prisonniers de Guerre, l'Histoire politique, etc ... Dirigées par des spécialistes pris dans le Centre ou en dehors de lui, les commissions contribueront à donner une extension nationale aux recherches. Y contribuera aussi un réseau de correspondants qui, à la faveur des possiblités, couvrira progressivement le pays.

Commissions et correspondants sont des points d'organisation et de méthode sur lesquels nous reviendrons. Mais un autre aspect des activités du Centre vaut encore d'être évoqué dès à présent.

---

(3) Cf Henri Bernard, "La Résistance 1940-1945", Bruxelles, 1968, Collection "Notre Passé", La Renaissance du Livre, page 8.

Nous voulons parler des publications.

Des ouvrages paraissant sous l'étiquette du Centre semblent à beaucoup de gens la meilleure preuve qu'il puisse fournir de son travail. La hâte que d'aucuns mettent à nous lire est sans doute des plus flatteuses. Elle perd pourtant de vue que si la Belgique a longuement réfléchi avant de créer une institution comme la nôtre, il serait injuste d'imputer ce retard au Centre et d'exiger maintenant de lui qu'il publie du jour au lendemain. Il vient à peine de naître ! Il doit commencer par se forger des outils de travail. Ce n'est peut-être pas très spectaculaire. Mais, en matière de recherche, les débuts sont d'habitude discrets. L'esprit scientifique n'a garde de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Une chose est de publier avant terme, une autre est de rendre compte de ses activités. Le BULLETIN fait précisément toute la différence. Ajoutons que des MEDEDELINGEN en sont la fidèle réplique néerlandaise sans qu'au départ aucune des deux langues n'ait le pas sur l'autre.

Diverses publications scientifiques viendront ensuite.

L'idée de faire paraître des CAHIERS a été reprise à feu le Centre national d'Histoire des deux Guerres mondiales (4). Cette formule évite l'écueil d'une périodicité obligatoire. Elle permet en outre d'accueillir des écrits trop minces pour être publiés séparément. Elle se prête également à la parution simultanée d'articles de différents auteurs mais tournant autour d'un thème central. En principe, un premier numéro des CAHIERS sera publié l'été prochain. Il traitera principalement du travail obligatoire sous l'occupation allemande. Nous en reparlons plus loin.

Faut-il préciser qu'aux CAHIERS répondront exactement les BIJDRAGEN et qu'ici également les articles originaux seront écrits indifféremment en français ou en néérlandais ?

Le Centre prévoit encore la publication de monographies comme cela se pratique déjà depuis des années dans les institutions étrangères. Dans cette catégorie d'ouvrages on peut placer l'édition scientifique de documents. Un premier échantillon en sera fourni l'été prochain, conjointement avec le numéro inaugural des CAHIERS.

---

(4) Rappelons qu'il a été publié une seule livraison de ses Cahiers d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale (Bruxelles 1967, Pierre De Meyère).

Le Centre, on le voit, est donc loin d'être hostile à des publications. Elles figurent au contraire à son programme. Simplement il se refuse à mettre la charrue devant les boeufs. Chaque chose doit venir en son temps. Ainsi, il rejette catégoriquement l'idée de produire à brève échéance, en partant maintenant de zéro, de gros volumes de synthèse tels que ceux en cours de publication depuis de longues années en Grande Bretagne. L'exemple néerlandais donne une image des délais nécessaires pour pareille entreprise. La création du "Rijksinstituut voor Oorlogsdocumentatie" remonte, rappelons-le, à 1945. Ce n'est pourtant qu'en 1955 - et par conséquent dix ans après avoir entamé ses activités - qu'il s'est vu chargé de rédiger une histoire générale des Pays-Bas et des Indes néerlandaises dans la Seconde Guerre Mondiale. Encore le premier volume vient de paraître. Il lui aura donc fallu près d'un quart de siècle pour commencer à publier des travaux de synthèse aussi vastes. Nous ignorons évidemment à l'heure actuelle le temps qu'il nous faudra pour envisager la possibilité d'une oeuvre comparable. En attendant, le Centre a des tâches plus urgentes. Son programme est d'ailleurs très chargé. S'il le mène à bien scientifiquement, le reste deviendra possible par surcroît.

I n m e m o r i a m

M. Etienne SABBE.

Le 15 janvier 1969, s'est éteint à Courtrai M. Etienne Sabbe, Archiviste général honoraire du Royaume. Un des promoteurs du Centre, il est mort avant d'avoir vu se réaliser un projet en lequel il fondait beaucoup d'espoirs. Lors des longues négociations qui ont précédé la création du Centre, il a déployé une activité inlassable pour doter l'institution d'une structure, de moyens et d'appuis que sa longue expérience lui faisait apparaître comme les plus conformes à sa mission scientifique. La diplomatie courtoise et ferme à la fois qu'il mettait à faire partager ses vues est certainement pour beaucoup dans l'heureuse issue de tractations où il employa ses meilleures ressources. En hommage à ses mérites, le Comité scientifique l'avait appelé, en juin 1968, à l'une de ses vice-présidences. Il avait encore joué un rôle important dans la composition du cadre scientifique du Centre. Mais le destin n'a pas voulu qu'il assiste aux débuts de ceux qu'il avait tant contribué à faire nommer. Ils savent ce qu'ils lui doivent et ressentent sa perte qui les prive d'un guide bienveillant et de bon conseil.

TEXTES LEGAUX COORDONNES

Ministère de l'Education Nationale

13 DECEMBRE 1967. - Arrêté ministériel portant création auprès des Archives Générales du Royaume d'un Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde Guerre Mondiale (1).

Le Ministre de l'Education nationale,

Le Ministre-Secrétaire d'Etat à l'Education nationale,

Vu l'arrêté royal du 20 avril 1965, relatif au statut organique des établissements scientifiques de l'Etat, notamment l'article 10;

Vu l'arrêté royal du 18 janvier 1965, relatif au financement de programmes de recherche fondamentale collective, notamment l'article 3;

Vu l'arrêté royal du 14 avril 1965 réglementant le financement de la recherche fondamentale collective d'initiative ministérielle;

Vu l'arrêté ministériel du 20 avril 1965 pris en exécution de l'arrêté royal du 14 avril 1965 précité;

Vu la loi du 23 décembre 1946, portant création d'un Conseil d'Etat, notamment l'article 2, alinéa 2;

Vu l'urgence,

Arrêtent :

Article 1er. Il est créé auprès des Archives générales du Royaume un "centre de recherches et d'études historiques de la seconde guerre mondiale" autonome dénommé ci-après : "Le Centre de Recherches".

Art. 2. Le Centre de Recherches a pour mission de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de recenser, sauvegarder et dépouiller les

---

(1) Cf Moniteur Belge, 10 février 1968, pp. 1259, 1260, 1261.

documents ou archives se rapportant à la seconde guerre mondiale, à ses antécédents et préliminaires ainsi qu'à ses conséquences.

Il est par ailleurs chargé d'organiser l'étude scientifique de la seconde guerre mondiale sous tous ses aspects en vue de faciliter la tâche de ceux qui voudraient connaître, étudier ou écrire l'histoire de ces événements.

Art 3. Le Centre de Recherche peut, à notre intervention, faire appel à la collaboration de tous les départements ministériels et autres services publics pour l'éxécution de sa mission.

Art 4. Le Centre de Recherches est doté d'un comité scientifique qui a pour mission de fixer le programme des travaux, de veiller à l'éxécution de ceux-ci et d'établir éventuellement une priorité parmi les matières à traiter.

Ce comité, placé sous la présidence des Ministres de l'Education nationale, comprend en outre :

a) huit personnalités qualifiées choisies par les Ministres de l'Ecation nationale sur une liste double de candidatures, présentée par le Comité de contact constitué par les associations patriotiques les plus réprésentatives;

b) six spécialistes de l'histoire contemporaine, désignés par les Ministres de l'Education nationale, de préférence parmi les professeurs des universités ou des établissements d'enseignement supérieur, ainsi que deux inspecteurs d'histoire appartenant à des régions linguistiques différentes et de préférence parmi les titulaires d'un statut de reconnaissance nationale;

c) l'archiviste général du Royaume et le directeur du Centre de Recherches.

Le mandat des membres visés ci-dessus sub litt. a et b est de quatre ans; il est renouvelable. Le nombre des membres prévu sub litt. a sera toujours égal au nombre prévu sub litt. b.

Les Ministres de l'Education nationale désignent deux vice-présidents parmi les membres du Comité visés respectivement sub litt. a et b.

Le mandat de vice-président est de deux ans; il est renouvelable (2).

Art. 5. Les délégués des Ministres de la Défense nationale, de la Justice, de l'Intérieur et du Ministre ayant dans ses attributions l'application des statuts de reconnaissance nationale sont invités à assister aux réunions du Comité scientifique avec voix consultative.

Art. 6. Le Comité scientifique peut constituer des commissions spécialisées dans le cadre de sa mission.

---

(2) Le texte de l'article 4 donné ici provient de l'arrêté ministériel du 25 septembre 1968, pris par les Ministres de l'Education nationale, MM. Vermeylen et Dubois, entré en vigueur le 24 octobre 1968, et modifiant l'arrêté ministériel du 13 décembre 1967 (Cf Moniteur Belge, 28 janvier 1969, p. 623).

Art. 7. Dans les limites des crédits budgétaires qui lui sont accordés, le Centre de Recherches est autorisé à recruter sous contrat d'emploi avec l'autorisation des Ministres de l'Education nationale du personnel scientifique et autre et à engager les autres dépenses afférentes à sa mission.

Le personnel scientifique comprend un directeur et cinq chercheurs.

Ce personnel sera rémunéré suivant le régime en vigueur dans les établissements scientifiques de l'Etat, respectivement comme chef de section et comme attaché, assistant ou premier assistant.

Art. 8. Pour la réalisation de la mission du Centre de Recherches et indépendamment de l'appui matériel et financier accordé par les Archives générales du Royaume, une subvention annuelle est accordée au patrimoine des Archives générales du Royaume en faveur du Centre, à charge des crédits inscrits au budget du Ministère de l'Education nationale en vue du financement de programmes de recherche fondamentale collective.

Cette subvention est destinée à couvrir les dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement du Centre de Recherche.

Bruxelles, le 13 décembre 1967.

Le Ministre de l'Education nationale

F. GROOTJANS

Le Ministre-Secrétaire d'Etat à l'Education nationale

M. TOUSSAINT

CENTRE DE RECHERCHES ET D'ETUDES HISTORIQUES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

1. COMPOSITION DU COMITE SCIENTIFIQUE (1)

1. Présidents : Les Ministres de l'Education nationale

2. Membres ayant voix délibérative

a) Vice-Président : Monsieur Albert REGIBEAU
Le Châlet, 89 - Rabosée
5410 SAIVE

Monsieur Eugène DEDOYARD
Avenue Général Jacques, 36
1400 NIVELLES

Monsieur Edouard DEJEAN
Rue de Savoie, 41
1060 BRUXELLES

Monsieur Hubert HALIN
Place Eugène Flagey, 28
1050 BRUXELLES

Monsieur Marcel LOUETTE
Jan Van Rijswijklaan, 194 A
2000 ANTWERPEN

Monsieur Carlo SEGERS
Venneborglaan, 148
2100 DEURNE

Monsieur Luc SOMERHAUSEN
Avenue des Phalènes, 5
1050 BRUXELLES

Monsieur Daniël VERCAUTEREN
St. Nobertusstraat, 6
1090 BRUSSEL

(1) L'ordre suivi est celui des arrêtés ministériels du 13 décembre 1967 et du 25 septembre 1968.

b) **Vice-Président** : Monsieur le Professeur J. CRAEYBECKX
Chemin du Grand Galop, 4

1328 OHAIN

Monsieur le Professeur J. L. CHARLES
c/o Ecole Royale Militaire
Avenue de la Renaissance, 30

1040 BRUXELLES

Monsieur le Professeur Henri HAAG
Avenue Dailly, 247

1030 BRUXELLES

Monsieur le Professeur L. E. HALKIN
Rue du Péry, 41

4000 LIEGE

Monsieur le Professeur Théo LUYKX
Laneaustraat, 12

1020 BRUSSEL

Monsieur le Professeur J. WILLEQUET
Avenue F. D. Roosevelt, 82

1050 BRUXELLES

Monsieur l'Inspecteur Herman CORIJN
Juliaan De Vriendstraat, 18

2510 OUDE GOD

Monsieur l'Inspecteur R. VAN SANTBERGEN
Rue du Château Massart, 56

4000 LIEGE

c) Monsieur l'Archiviste général du Royaume
Carlos WYFFELS
Galerie Ravenstein, 78

1000 BRUXELLES

Monsieur J. VANWELKENHUYZEN
Avenue P. Vanden Thoren, 36

1160 BRUXELLES

3. <u>Membres ayant</u> voix consultative

Délégué du Ministre de la Défense nationale
Colonel B. E. M. André KNITELIUS
Parc du Cinquantenaire, 1 A

1040 BRUXELLES

Délégué du Ministre de la Justice
Monsieur J. VAN HOEYLANDT
Poelaertplein, 4

1000 BRUSSEL

Délégué du Ministre de l'Intérieur
Monsieur Jean SCUTENAIRE
Rue de la Loi, 6

1000 BRUXELLES

Délégué du Ministre de la Santé Publique
Monsieur Laurent GHYS
Square de l'Aviation, 31

1070 BRUXELLES

II. PERSONNEL SCIENTIFIQUE

Directeur :

Monsieur J. VANWELKENHUYZEN
Avenue Paul Vanden Thoren, 36

1160 BRUXELLES

Assistants :

Monsieur Herman BALTHAZAR
Nekkervijverstraat, 50

9110 SINT AMANDSBERG

Monsieur Jean DUJARDIN
Rue du Bois Marie, 1

5200 HUY

Monsieur José GOTOVITCH
Rue Henri Maubel, 52

1190 BRUXELLES

Attachés :

Monsieur Willem MEYERS
Vredelaan, 51

1080 BRUSSEL

Monsieur François SELLESLAGH
Kerkstraat, 171

1851 HUMBEEK

ACTIVITES DU CENTRE

A. ENQUETES, COMMISSIONS, RELATIONS AVEC L'ETRANGER

1. XIIIème Congrès international des Sciences historiques.

Tous les cinq ans se tient un Congrès international des Sciences historiques, dont une des sections est consacrée à l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale. En 1965, le Congrès a eu lieu à Vienne. La puissance invitante, en 1970, est l'U.R.S.S. Les historiens tiendront leurs assises à Moscou au mois d'août de l'été prochain.

Lors d'une réunion, en 1967, le Comité international d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale a choisi pour thème de ses travaux la mobilisation et l'emploi de la main d'oeuvre pendant la guerre.

Les communications présentées au Congrès seront réunies en un volume. Chaque délégation n'a droit qu'à une seule communication. Celles des grands belligérants ne pourront pas dépasser les quinze pages. La limite des autres est fixée à dix pages.

Pour préparer sa participation au Congrès, le Centre a constitué un groupe de travail présidé par le Professeur Jacques Willequet. Son secrétariat est assumé par le Professeur Jean-L. Charles. Les études porteront sur l'"Arbeitseinsatz", la mise au travail obligatoire. Le rapport belge sera présenté par le Professeur Charles. En outre, divers articles d'auteurs belges seront écrits pour la circonstance et, réunis, formeront le premier numéro des "cahiers" du Centre. Un de ses chercheurs, M. François Selleslagh, prépare l'édition scientifique d'une série de documents sur le travail obligatoire. De la part d'un Centre encore en pleine organisation est-il besoin de dire que cela réprésente un effort appréciable ? L'entreprendre eût d'ailleurs été impensable sans le concours du ministère de la Santé publique dont le Service des Victimes civiles de la Guerre possède fort heureusement une documentation très riche et un personnel dont le Centre a constamment l'occasion d'apprécier l'obligeance.

Le XIIIème Congrès international des Sciences historiques compte également une section d'histoire militaire. La Commission belge d'Histoire

militaire (1), présidée par le Général baron de Greef, y présentera un numéro entièrement belge de la Revue internationale d'Histoire militaire. Le directeur du Centre lui donnera un article sur "La défense des Ardennes en 1939-1940".

2. Appel à la presse.

Au début du mois de septembre, le Centre a lancé un appel en direction de tous les auteurs de publications relatives à la seconde guerre mondiale. L'objectif était de retrouver par ce moyen des articles, livres et brochures, journaux, romans ou travaux d'érudition. De plus, l'appel s'adressait à tous les détenteurs de documents ou aux acteurs d'événements importants afin qu'ils informent le Centre de l'existence de cette documentation ou lui fournissent leur témoignage.

Cet appel a été expédié à toute la presse belge. L'ont publié intégralement ou en version abrégée, les quotidiens, La Cité, La Dernière Heure, De Gazet van Antwerpen, De Gentenaar, Het Handelsblad, Het Laatste Nieuws, De Landwacht, La Métropole, De Nieuwe Gazet, De Nieuwe Gids, Het Nieuwsblad, La Nouvelle Gazette, Le Peuple, Le Rappel, Le Soir, De Standaard, Vers l'Avenir, Het Volk et Volksgazet. L'appel a été repris également par des périodiques : De Belgische Verminkte, L'Invalide Belge, Le Phare-Dimanche, De Rode Vaan, Het Strijdersblad, La Voix Internationale de la Résistance, Voor Allen, De Zeewacht.

Paris-Match, Pourquoi Pas ? et Femmes d'aujourd'hui ont signalé la création du Centre. Au cours de l'émission du 15 novembre, dans le cadre de l'Université populaire, la Télévision flamande a également diffusé l'appel. Une réponse négative : 't Pallieterke a annoncé dans son édition du 11 septembre 1969 qu'il ne collaborerait pas pour cause de doutes sur l'objectivité du Centre "officiel".

Les résultats de l'appel furent de toutes natures : indications de titres délivrés, offres d'ouvrages, périodiques, journaux et brochures, journaux personnels inédits, documents d'archives etc ... On peut en tirer une conclusion : pareil appel connaît le succès sitôt que le grand public est atteint, et il l'est à coup sûr quand la presse et la radio le reproduisent. Cette expérience mérite d'être poursuivie.

Signalons encore ici que, de sa propre initiative, La Libre Belgique a recueilli une série de témoignages sur la Libération et qu'elle les remettra au Centre.

---

(1) Commission d'histoire militaire générale, la Commission d'Histoire militaire (qui est la section belge de la Commission internationale d'Histoire militaire comparée, présidée par le Professeur Henri Contamine, de Paris) ne doit pas être confondue avec la Commission d'Histoire militaire du Centre dont l'objet se limite naturellement à la Seconde Guerre Mondiale.

3. XXVème anniversaire de la Libération.

a - Une enquête auprès des administrations communales

A l'occasion du XXVème anniversaire de la Libération, des initiatives intéressantes ont été prises qui ont permis de mieux connaître bien des aspects des journées libératrices. Ce fut l'occasion pour le Centre de recueillir une série de témoignages. En fait il apparut qu'il n'existait, pour l'ensemble du pays, aucune synthèse permettant de saisir le déroulement de l'action des Alliés en liaison avec la Résistance.

Dès lors, le Centre entreprit une enquête auprès d'une septantaine de villes et communes importantes. Il leur était demandé :

1. la date de libération,
2. le nom de l'unité alliée,
3. le rôle de la Résistance,
4. les faits remarquables et si possible matériel documentaire.

Trente-et-une communes ont répondu plus ou moins abondamment (Arlon, Ath, Gembloux, Huy, Liège, Marche en Famenne, Mons, Namur, Nivelles, Tamines, Verviers, Waremme, Antwerpen, Blankenberge, Brugge, Dendermonde, Geel, Gent, Hasselt, Heist-aan-Zee, Ieper, Kortrijk, Leuven, Lokeren, Oostende, Poperinge, St.-Niklaas, St.-Truiden, Tienen, Tongeren, Turnhout). Nos remerciements vont à ces administrations communales qui ont ainsi contribué à compléter notre centre de documentation. Nous osons insister ici pour que d'autres encore nous envoient pareil matériel : coupures de presse locale, brochures, photocopies, photos.

b - Le Comité national du XXVème anniversaire de la Libération, présidé par le Général-major médecin Albert Guérisse (alias Pat O'Leavy), a eu la délicate attention d'associer le Centre aux nombreuses manifestations, souvent prestigieuses, qui ont marqué le XXVème anniversaire dela Libération. Le directeur du Centre a eu l'occasion de rencontrer ainsi plusieurs personnalités belges et étrangères présentes à ces cérémonies.

M. Maurice Herman, Directeur général de l'O.N.I.G., chargé des contacts avec la presse a demandé au Centre une série de notes destinées aux journaux :

- Le convoi tsigane Malines - Auschwitz, du 15 janvier 1944 (par M. José Gotovitch),
- Le train fantôme (un témoignage inédit présenté par M. José Gotovitch),
- La Libération d'Anvers (par M. Herman Balthazar),

A cette occasion également a été entreprise une étude sur :

- Le sabotage du réseau ferroviaire belge après le débarquement du 6 juin 1944 (par M. Wim Meyers).

D'autre part, le Comité a projeté de publier "une brochure destinée par priorité aux établissements scolaires et traitant succinctement de l'agression de 1940, de l'occupation, de la Résistance, des Forces belges en Grande-Bretagne, des camps de concentration et des prisonniers de guerre". Pour rédiger cette brochure, il comptait sur certains concours. Il a demandé au Centre de s'en charger.

4. Autour de la Libération d'Anvers (4 septembre 1944).

Que vingt-cinq ans après l'événement rien d'important n'ait encore paru sur la Libération d'Anvers, voilà qui donne assurément la mesure du retard que l'étude de la Seconde Guerre Mondiale accuse en Belgique. Partout ailleurs, un fait aussi éclatant aurait déjà inspiré de nombreux livres.

Le Général Julien Bouhon, qui a terminé sa carrière militaire en tant que commandant de la circonscription d'Anvers, s'est attelé à débrouiller les fils d'une action particulièrement brillante de la Résistance. Son étude relève également de l'histoire militaire. La Libération de la Métropole avec son grand port intact est due aussi aux hommes de la 11th Armoured Division britannique. La lutte de la Résistance anversoise s'inscrit dans un chapitre fort important des opérations militaires en Europe occidentale.

Accéder à des sources d'origines multiples, en obtenir la disposition, photocopier ou microfilmer les pièces capitales, exige des moyens et un équipement qui dépassent les possibilités d'un historien isolé. Le Centre prête donc son appui aux travaux du Général Bouhon. Il a pris en charge plusieurs enquêtes qui se poursuivront à l'étranger.

En effet, il n'y a pas que les sources belges à exploiter. Elles ne représentent qu'un des volets d'un triptyque. Un deuxième volet est constitué par les sources alliées. Les britanniques et les canadiennes seront les plus nombreuses à consulter pour l'excellente raison que ce sont des unités britanniques et canadiennes qui ont combattu dans la région anversoise et pour dégager les bouches de l'Escaut. Mais il faudra recourir aussi bien aux sources américaines. Le commandant suprême était américain. La question d'Anvers doit être examinée à ce niveau. Ce sont aussi des Américains qui ont mené la lutte contre les V1 et les V2. Enfin, il y a les sources allemandes. Les négliger reviendrait à étudier un dialogue en ne lisant qu'une moitié des répliques.

Revenons pourtant en Belgique. Ici même il y a encore un grand travail de rassemblement des sources à réaliser. Pouvons-nous donc terminer cette note par un appel à la presse, surtout anversoise, et, d'une manière générale, à tous ceux qui ont été mêlés aux événements qui ont eu la Métropole pour théâtre lors de sa Libération ? Notre appel ne s'adresse pas seulement à nos concitoyens. L'étude entreprise réclame un immense concours de documents et de témoignages. Toutes les aides seront les bienvenues.

5. Les commissions.

1. Histoire de la Résistance

Une Commission d'Histoire de la Résistance est en voie de constitution. Sa présidence a été confiée au Professeur Henri Bernard, sa vice-présidence à M. Daniel Vercauteren. Elle a tenu une réunion préparatoire le 10 octobre 1969. Sa mission initiale sera de promouvoir la collecte des documents et des témoignages qui permettront ultérieurement d'écrire l'histoire de la Résistance belge sur des bases scientifiques.

Un communiqué dans ce sens a été adressé à la presse. L'ont reproduit : Le Peuple, Le Soir, De Standaard et Het Volk.

2. Histoire militaire

Une Commission d'Histoire militaire se forme également. Le Colonel B.E.M. André Knitélius, chef de l'Historique des Forces armées la préside. Avec le Colonel B.E.M. Albert Baldewijns, de l'Ecole de Guerre, le Professeur Jean-L. Charles, de l'Ecole royale militaire, le Major André Bikar, chef du Service historique, et le directeur du Centre, il va mettre au point un plan de travail.

3. Histoire de la Déportation

Le Comité scientifique a élu M. Luc Somerhausen président de la Commission d'Histoire de la Déportation. Il lui a confié le soin de prendre contact avec d'anciens Prisonniers politiques pour composer avec eux ladite commission.

4. Histoire de la Captivité

Des démarches sont également entreprises, à l'initiative de M. Eugène Dedoyard, pour former une commission qui étudiera le sort fait aux prisonniers de guerre.

6. Chercheurs libres.

Grâce à des crédits supplémentaires accordés par le ministère de l'Education nationale, le Comité scientifique a pu attribuer une série de mandats de chercheurs libres portant sur des travaux bien déterminés.

Un programme a été mis au point, qui porte dès à présent sur :

1. -Les réseaux belges extérieurs (France, Grand-Duché de Luxembourg, Pays-Bas, Suisse);
2. -Les prisonniers de guerre;
3. -La Belgienpolitik, politique des autorités du Reich à l'égard de la Belgique de 1940 à 1944 (édition scientifique de sources);
4. -Le Congo belge pendant la guerre.

7. Relations avec les institutions étrangères.

a) Rijksinstituut voor Oorlogsdocumentatie, Amsterdam.

Des relations particulièrement cordiales et fructueuses se sont établies avec l'institut néerlandais qui, sous la direction du Dr. Louis De Jong a acquis une très riche expérience et un renom justifié.

L'échange de renseignements par correspondance se pratique régulièrement. En février dernier, le directeur, M. Jean Vanwelkenhuyzen, a étudié sur place les réalisations de l'Institut d'Amsterdam.

Au début d'octobre, nous avons reçu la visite du chef de département, Drs A.H. Paape, qui venait présenter à Bruxelles sa monographie sur le Limbourg pendant la guerre (1).

Le Rijksinstituut a offert au Centre la collection complète de ses éditions de sources et de monographies qui participent des meilleures publications scientifiques de l'historiographie de la seconde guerre mondiale.

b) Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale, Paris.

Les relations personnelles avec le Comité de Paris sont anciennes, bien antérieures à la création du Centre. Aussi les contacts officiels ont-ils pris immédiatement un ton de grande confiance réciproque. Il est certain que la collaboration se fera de plus en plus étroite à mesure que les possibilités du Centre augmenteront. Il ne dépent, en particulier, que d'être pret du coté belge pour reprendre et mener à bonne fin les activités bien commencées du colloque franco-belge sur les relations militaires entre la France et la Belgique. D'autres études, com -

(1) A.H. PAAPE "Donkere Jaren, Episoden uit de Geschiedenis van Limburg, 1933-1945". Assen, Van Gorcum, 1969, XX + 167 p.

me celle des réseaux belges de France, impliquent également des échanges de renseignements.

Le Comité prépare un numéro spécial de la Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale sur la presse sous l'occupation allemande. Le Centre a obtenu de Mme E. Hendrickx De Bens, assistante du Professeur Th. Luykx à l'Université de Gand, qu'elle veuille bien assurer la contribution belge à ce numéro international. Ecrit en néerlandais, cet article paraîtra à Paris en français. Le Centre veillera à la qualité de la traduction.

c) Instituto nazionale per la Storia del Movimento di Liberazione in Italia, Milano.

A la suite d'une demande du Dr. Massimo Legnani, directeur de l'Institut de Milan, le Centre a facilité les recherches de M. Mario Giovana en Belgique.

d) Autres institutions étrangères.

Le présent BULLETIN fournira l'occasion de nouer de nombreux autres contacts.

8. Conférences.

Le directeur a donné une conférence :

- le 20 mai 1969, à Liège, au Cercle des Officiers de Réserve de Liège, sur "Les contacts militaires franco-belges pendant la drôle de guerre";
- le 9 novembre 1969, à Lille, à la Société d'Histoire Moderne, sur "La Résistance belge".

B. BIBLIOTHEQUE, ARCHIVES, COLLECTIONS, INSTRUMENTS DE TRAVAIL.

Sous cette rubrique, nous informerons régulièrement nos lecteurs de l'état d'avancement des travaux en ce qui concerne :

1. La Bibliothèque : mode de consultation des fichiers, repères du classement systématique, enrichissement des fonds.
2. Les collections d'archives et documents : séries créées, mode de classification.
3. Les instruments de travail élaborés par le Centre à l'usage des chercheurs.

1. Bibliothèque.

Rassembler tout le matériel relatif à l'histoire de Belgique pendant la seconde guerre mondiale, tel est l'objectif du Centre et il se reflète dans la constitution de sa bibliothèque.

Dans une première section seront rassemblés les ouvrages des auteurs belges qui ont écrit sur les divers aspects de la guerre. C'est dans cette section également que figureront les ouvrages, de quelle nature qu'ils soient, parus pendant la période 1940-1950.

Certains écrits, les textes de propagande par exemple, constituent en eux-mêmes des faits, ou du moins les ont profondément influencés. Ce sont plus des sources pour l'histoire que des oeuvres historiques. Ils trouveront place dans cette section. Nous y reprendrons également des ouvrages littéraires qui, soit par l'esprit qui les a fait naître, soit par la problématique traitée, ont subi l'influence des événements de la guerre dans notre pays.

Une deuxième section réunit les ouvrages plus généraux et les travaux concernant l'étranger. On ne peut envisager l'histoire de la seconde guerre mondiale sous un angle étroitement national. Il serait erroné de la cloisonner en "petits paquets" et d'étudier seulement ses aspects spécifiquement belges. L'influence réciproque de nombreux phénomènes de la guerre est à ce point marquée et notre histoire nationale à ce point dépendante des événements extérieurs qu'il ne serait point scientifique de perdre de vue le caractère général et l'histoire globale de la seconde guerre mondiale.

Pour ordonner ce matériel, réuni par une politique active d'achats et d'échanges et le rendre utilisable au chercheur, un ensemble de fichiers est mis au point.

Le premier, catalogue de récolement, suit l'ordre de réception et de numérotation. Il permettra de donner régulièrement la liste des acquisitions.

Un second fichier suivra l'ordre alphabétique. Mais le plus important sera le catalogue systématique. La confection de plusieurs exemplaires de chaque fiche permettra de mettre en relief dans le classement toutes les facettes d'un ouvrage.

Nos fiches seront établies de la manière la plus complète pour renseigner le plus utilement le chercheur. La présence d'illustrations, d'une bibliographie, d'index et d'annexes sera indiquée d'après les normes de la Bibliothèque Albert I.

Le responsable,
Wim MEYERS.

2. Collections.

a) Presse clandestine

Le fonds Presse clandestine a comme ambition de réunir les collections complètes de tous les clandestins parus en Belgique pendant la guerre, en original ou photocopie.

Bénéficiant au départ des collections des Archives Générales du Royaume, des clandestins rassemblés par l'ancien "Centre national d'histoire des deux guerres", ce fonds ne pourra cependant se constituer qu'avec l'appui du public soit par don, soit par prêt pour photocopie.

Le fichier constitué au Centre permettra par un jeu de couleurs et de cavaliers de déterminer au premier coup d'oeil les années de naissance et de disparition éventuelle. Tous les exemplaires détenus par le Centre y figureront. Une seconde fiche permettra de savoir où sont déposées des collections importantes du clandestin, manquant à ce jour dans notre fonds (1).

Le responsable,
José Gotovitch.

b) Autres publications clandestines : tracts, brochures, caricatures.

Le fonds "Publications clandestines" rassemble toute la production autre que les journaux issue de la clandestinité.

---

(1) Les données contenues dans l'Inventaire publié en 1966 (J. DUJARDIN, L. RYMENANS, J. GOTOVITCH, Inventaire de la presse clandestine (1940-1944) conservée en Belgique, Archives Générales du Royaume, 1966) étant régulièrement mises à jour.

Très souvent un même texte a paru sous des formes et dans des lieux différents. C'est pourquoi nous avons adppté un double système de classification permettant d'identifier immédiatement chaque document et facilitant la recherche.

- Un fichier alphabétique détaillera chaque document par ses premiers mots et en comprendra la description détaillée : dimensions, type d'impression etc . . . avec renvoi aux lieux de classement.

- Un classement par origine, quand elle est connue, et par sujet (rendu possible soit par l'existence de doubles soit par photocopie) permettra d'obtenir immédiatement les publications relatives à l'objet de son étude.

Nous ferons connaître ici les rubriques créées au fur et à mesure de leur constitution et des rentrées de documents.

Le responsable,
José Gotovitch.

c) Publications de la collaboration et de l'autorité occupante

Les services allemands de propagande et les diverses organisations autorisées ont publié pendant la guerre énormément d'imprimés.

Il existe déjà un inventaire de la presse périodique censurée (1). C'est un travail très utile, mais encore provisoire, somme toute préparatoire.

Rassembler ces journaux, en complèter éventuellement la liste, établir l'inventaire exact des lieux de conservation sera l'objet d'un département spécial du Centre.

D'autre part, se constitue un fonds très important qui recueillera les innombrables brochures et pamphlets de propagande. Un catalogue en sera dressé qui groupera les documents par organisations ou institutions. Ce fonds comportera également de nombreuses publications d'avant-guerre.

Le responsable,
H. Balthazar.

d) Journaux personnels

Une source essentielle pour l'histoire des mentalités réside dans les notes personnelles rédigées au jour le jour pendant la guerre où les souvenirs consignés par écrit englobant des périodes plus vastes (2).

---

(1) DE BENS (E), Inventaris van de Belgische gecensureerde informatiepers tijdens de tweede wereldoorlog, Brussel, Algemeen Rijksarchief, 1968.

(2) Cf. Dagboekfragmenten 1940-1945, M. Nijhoff, La Haye, 1954, (série "Di versen" n° 2 des publications de sources du "Rijksinstituut voor Oorlogsdocumentatie)

L'appel lancé par le Centre par voie de presse a permis de rassembler déjà quelques documents de ce type et a conduit à la constitution d'un fonds intitulé "Journaux personnels et témoignages". Le fichier de ce fonds permettra de connaître les auteurs, le sujet et la période traitée ainsi que la date de rédaction du texte.

Le responsable,
José Gotovitch.

e) Les archives de la guerre au Centre

Si le Centre est récent, fort heureusement tout n'a pas commencé avec sa création. C'est ainsi que, de longue date, les Archives générales du Royaume (A. G. R.) possèdent un fonds important appelé "Archives de la Guerre", qui comprend une notable partie des archives conservées en Belgique pour la période 1940-1944. Depuis plusieurs années, cette documentation se trouve au dépôt des A. G. R. de Saint-Hubert. Triées et classées par le Centre, elles vont lui être transférées.

En plus de 800 boites de photos (environ 300 . 000 exemplaires), qui permettront de monter une remarquable photothèque, on y trouve essentiellement des journaux et des tracts clandestins, des collections de journaux "autorisés", des affiches de propagande, les papiers de Radio Belgique et de Radio Nationale (Londres) ainsi que ceux de l'écoute par Londres de Radio Bruxelles et d'autres postes d'Europe occupée. Les archives de l'agence belge d'information à Londres, IN BEL, et celles de l'Office des Travaux de l'Armée Démobilisée (O. T. A. D.) y sont également conservées.

Enfin, toujours grâce au précieux appui de l'Archiviste général du Royaume, M. Carlos WYFFELS, le Centre deviendra également dépositaire d'une bibliothèque de près de 3. 000 livres et brochures pratiquement introuvables à l'heure actuelle.

J. D.

f) Coupures de presse

Depuis septembre 1969, le Centre rassemble les coupures de presse relatives aux événements de la seconde guerre mondiale.

Dans toute la presse, l'anniversaire de la Libération a provoqué la parution d'une avalanche d'articles dont le Centre a recueilli la totalité.

Ce matériel qui sera régulièrement rassemblé et que des dons viendront, nous l'espérons, enrichir pour les périodes précédentes sera classé par sujet. A ces coupures de presse, nous ajoutons les comptes rendus parus des livres concernant l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale.

Le responsable,
Wim Meyers.

3. Instruments de travail.

a) Fiches biographiques

A l'usage des chercheurs, nous rassemblons les données biographiques des personnes qui, immédiatement avant et pendant la seconde guerre mondiale, ont joué en Belgique un rôle essentiel de quelque nature qu'il soit.

Pour constituer ce fichier, nous avons besoin de l'aide du public. Toutes les informations nous permettant de reconstruire la carrière de personnages importants seront accueillies avec gratitude.

Le responsable,
F. Selleslagh.

b) Référence des microfilms

Pour atteindre l'uniformité en matière de référence aux Archives allemandes microfilmées par le National Archives à Washington (mieux connues sous le nom de Microfilms d'Alexandria), le Centre a mis au point une règle fixe qui sera appliquée dans toutes ses publications scientifiques.

En premier lieu, la référence donnera l'identité du document, ensuite la date suivie des données techniques : le nom de la collection de microfilms, la série, le rouleau et enfin le numéro du cliché.

Un exemple illustrera la méthode. Un extrait d'un Tätigkeitsbericht de la Militärverwaltung en Belgique sera cité ainsi en note : Der Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich, Militärverwaltungschef an ObdH n° 12 du 3 janvier 1941, in GRMA (German Records Microfilmed at Alexandria), T. 501 (=la série), roll 103 (=le numéro d'ordre du film) fr. [ame] 755 (=le numéro du cliché), cité par après : MV (Militärverwaltung) TB (=Tätigkeitsbericht) N. 12, fr 755.

La mention de la collection du microfilm et de la série ne sera répétée que lorsque il sera fait référence à un autre rouleau.

Ces règles seront également appliquées aux autres séries microfilmées comme celles de l'Auswärtiges Amt - Wilhelmstrasse. Nous évoquerons ultérieurement les problèmes posés par ces archives.

C H R O N I Q U E

A. INFORMATIONS DIVERSES

1. Thèses étrangères sur la Belgique.

Lente à se pencher elle-même sur son histoire pendant la seconde guerre mondiale, la Belgique fournit, en revanche, la matière à de nombreuses recherches dans des universités étrangères.

La plupart de ces travaux sont américains. Quelques-uns sont allemands. Que certains traitent des mêmes sujets de part et d'autre de l'Atlantique n'est pas l'effet du hasard. La source est la même. Au moment de l'effondrement du IIIème Reich, les Américains ont saisi d'énormes quantités de documents de l'époque hitlérienne. Inventoriés et microfilmés aux Etats-Unis, ils ont été rendus en majeure partie à la République Fédérale et sont accessibles aux chercheurs dans les deux pays. Il est dès lors naturel que certains thèmes se retrouvent dans des travaux américains et allemands. La tentation était d'autant plus grande d'exploiter cette veine qu'en Belgique on n'y a songé que récemment. Mais cette source allemande commune n'est pas seulement en cause. La majorité des travaux d'Outre-Atlantique ne dépendent pas d'elle. Tout se passe alors comme si la distance tenait lieu pour les chercheurs américains d'un recul du temps dont nous avons ici, peut-être, trop le sentiment de manquer.

A. - Thèses américaines (1).

Ergasto Ramon ARANGO, The Belgian Royal Question, 1940-1945 : Cleavage and consensus in society and politics, Ph. D., The University of Florida, 1961.

E. Ramon ARANGO, Leopold III and the Belgian Royal Question, John Hopkins University Press, 1963.

Charles B. BURDICK, German military planning for the war in the West, 1935-1940, Standford University.

Peter DODGE, Transcendent socialism. - The Faith and Works of Hendrik de Man, Ph. D., Harvard, ECD. 1959.

J. E. HELMEREICH, Belgian diplomatic style : A study in small power diplomacy, Ph. D., Princeton.

---

(1) Nous remercions les Professeurs Arthur L. Funk, du Département d'Histoire de l'Université de Floride, et Werner Warmbrunn, du Pitzer College à Claremont (Californie), du concours qu'ils nous ont apporté pour réunir ces renseignements.

Bayard T. KELLER, The German occupation of the Low Countries, 1940-1945, University of Mariland (en cours).

Joyce KIDDER, The new socialism in Belgium. - Henri de Man and the Parti Ouvrier Belge, 1933-1939, Columbia.

David KIEFT, The political, diplomatic and strategic background of Belgian neutrality, University of Minnesota, Dpt. of History, 1969.

David KIEFT, Belgium and the Netherlands in European diplomacy, 1936-1940, University of California, Berkeley (en cours).

Peter KLEMM, German occupation of Belgium in World War II, University of Michigan (en cours).

Thomas J. KNIGHT, The establishment of German military government in Belgium, 1940-1941, University of Texas, 1967.

Edgar E. KNOEBEL, Racial illusion and military necessity : A study of SS political and manpower objectives in occupied Belgium, University of Colorado, 1965.

Gilbert MATHIEU, French and Belgian Communist reactions during Defeat and Liberation, University of Wisconsin (en cours).

George K. TANHAM, The Belgian underground movement, 1940-1944 Standford University.

Charles R. HALSTEAD, The rexist movement : A study of one aspect of Belgian fascism, University of Virginia.

B. - Thèses allemandes.

Matthias HAUPT, Der Arbeitseinsatz der belgischen Bevölkering während des Zweiten Weltkrieges, Rheinische Friedrich Wilhems-Universität; Bonn, 1969.

Wilfried WAGNER, Die deutsche Besatzungspolitik in Belgien während des Zweiten Weltkrieges, Johann Goethe-Universität, Frankfurt am Main, 1968.

J. Vw.

2. Neutralité et contacts militaires.

Le volume sur Les relations militaires franco-belges (mars 1936-10 mai 1940), édité à Paris, en 1968, par le C.R.N.S. (1), est passé presque inaperçu. Il est vrai que ce n'est pas le genre de publication qui s'accompagne d'un grand déploiement publicitaire. Mais, toute discrète qu'ait été

(1) Cf Les relations militaires franco-belges de mars 1936 au 10 mai 1940 Travaux d'un colloque d'historiens belges et français, Paris 1968, Editions du Centre national de la Recherche scientifique, un vol. rel., 198 p. cité Colloque franco-belge.

cette parution, elle n'a pas échappé à M. Ward Hermans qui prétend y trouver l'illustration d'une thèse qui lui est chère et qu'il résume en une phrase empruntée à Georges Demartial : "La neutralité belge . . . c'est la vertu d'une demi-vierge" (2).

L'usage polémique que M. Hermans fait de sa trouvaille n'intéresse guère l'historien. Mais ce qui mérite de retenir l'attention, c'est l'affirmation selon laquelle la politique d'indépendance que la Belgique observait excluait tout contact militaire avec une tierce puissance et, a fortiori, avec un belligérant. En effet, M. Hermans n'est pas seul à défendre cette idée. Le général Michiels, chef d'état-major général en 1940, n'exprime rien d'autre, de prime abord, quand il écrit, à propos d'un "travail préparatoire en commun", "notre politique d'indépendance, puis de neutralité, nous l'interdisait formellement" (3).

La réalité - comme souvent - est beaucoup plus nuancée. La politique d'indépendance, ou la politique de neutralité, si l'on préfère (4), qui définissait la position internationale de la Belgique, impliquait la résistance à l'agression. C'était, en effet, une neutralité armée que, de son propre chef (5), le pays avait décidé de pratiquer. Par voie de conséquence, il devait prendre les dispositions nécessaires à sa défense. Ce choix, fait souverainement, lui permettait, s'il l'estimait utile, de procéder à des échanges de vues avec tel voisin jugé en mesure de concourir, le cas échéant, à cette défense. Encore - et cela va de soi - pareils contacts devaient-ils garder un caractère purement défensif, à moins d'un changement radical de politique que la Belgique avait d'ailleurs parfaitement le droit d'opérer si telle était sa volonté.

---

(2) Cf Ward HERMANS, Een halve eeuw frans-belgische geschiedenis, in Dietsland-Europa, juli-aug. 1969, pp. 35 à 38.

(3) Cf Général Oscar MICHIELS, Dix-huit jours de guerre en Belgique, Paris, 1947, Berger-Levrault, p.8.

(4) Nous reviendrons prochainement sur ces notions qui valent d'être définies.

(5) La déclaration franco-britannique du 24 avril 1937 et la déclaration allemande du 13 octobre 1937, piliers de la position internationale de la Belgique, notaient toutes deux la détermination du gouvernement de Bruxelles "de défendre avec toutes ses forces les frontières de la Belgique contre toute agression ou invasion et d'empêcher que le territoire belge ne soit utilisé, en vue d'une agression contre un autre Etat, comme passage ou comme base d'opérations par terre, par mer ou dans les airs" et "d'organiser à cet effet, de manière efficace, la défense de la Belgique" (cf Fernand van Langenhove, La Belgique en quête de sécurité, 1920-1940, Bruxelles, 1969, La Renaissance du Livre, pp. 114 et 116). Relevons toutefois que la Belgique puisait ses raisons de pratiquer une telle politique dans sa propre détermination, non dans une obligation qui aurait découlé pour elle des déclarations de ses garants. Celles-ci ne faisaient que prendre acte de cette détermination; elles ne la créaient pas. F. Stinval observe justement à ce propos : "C'est d'elle-même (que la Belgique) s'est résolue à poursuivre une politique d'indépendance conforme aux intérêts de ses voisins et les déclarations du 24 avril et du 13 octobre 1937, si elles ont tenu compte de cette résolution, n'ont pas pour effet de la transformer en un engagement" (cf F. STINVAL, La politique d'indépendance de la Belgique, in Revue de Droit international et de Legislation comparée, Troisième série, Tome XVIII, 64ème année, Paris 1937, n° 4, p 697). . .

Que telle ait été la doctrine à l'époque n'apparaît pas toujours avec une grande évidence. Le temps n'était pas aux discussions académiques. Il n'empêche qu'en juin 1939 les débats parlementaires ont fourni l'occasion de confirmer ce point de droit. Le 22 juin 1939, la commission sénatoriale des Affaires étrangères a adopté une résolution, affirmant que la politique d'indépendance permettait à la Belgique d'avoir des contacts d'état-majors. Elle a exprimé également le voeu que le gouvernement s'abstînt de toute déclaration tendant à faire croire que la Belgique aurait renoncé à ce droit. Un communiqué du cabinet Pierlot constata : "Pareil voeu ne contredit en rien la politique du gouvernement, qui n'a jamais mis en doute un droit qui appartient à la Belgique comme à tout Etat indépendant" (6).

Mais si ce droit était ainsi proclamé, il faut bien dire que son application soulevait des difficultés et c'est sans doute pourquoi il en fut ensuite si peu parlé. Les obstacles étaient politiques, non juridiques. Le 26 octobre 1939, le ministre des Affaires étrangères, M. Paul-Henri Spaak, s'en ouvrit à l'ambassadeur de France : "Le danger politique de fournir à l'Allemagne un motif ou même un prétexte d'accuser la Belgique de sortir de sa neutralité - et il (c. à. d. M. Spaak) n'avait pas l'illusion que l'Allemagne hésiterait à saisir tout prétexte si elle voyait un intérêt à l'attaquer - et le danger militaire que présenterait une assistance insuffisamment préparée étaient en balance". Le ministre conclut : A l'heure actuelle le danger politique lui paraissait l'emporter encore sur le danger technique" (7).

Telle fut, en fin de compte, la position gouvernementale qui régit la politique militaire belge jusqu'au 10 mai 1940. A partir de novembre 1939, le danger technique parut l'emporter sur le danger politique. Il y eut dès lors des échanges de vues par personnes interposées au niveau des hauts commandements. Jamais, pourtant, il n'y eut à proprement parler, d'accords, si l'on entend par là des engagements formels, couchés noir sur blanc et signés par chacune des parties. Non que ce fût interdit à la Belgique (8). Mais, sans doute, parce qu'il fal-

---

... Or, il n'est pas sans doute inutile de préciser que sous le pseudonyme de F. Sinval se dissimule M. F. Muûls, alors jurisconsulte du ministère belge des Affaires étrangères.

(6) Cf Baron Pierre van ZUYLEN, Les mains libres. - Politique extérieure de la Belgique, 1914-1940, Paris - Bruxelles, 1950, Desclée De Brouwer - L'Edition universelle, pp. 468 et 469.

(7) Cf Colloque franco-belge, op. cit., p. 145.

(8) "Ni statut de neutralité, même permanent, ni a fortiori politique d'indépendance ou de neutralité n'interdisent l'étude en commun avec des états-majors étrangers des modalités d'intervention de leurs forces en Belgique si le pays était attaqué. Cela comporte la fourniture de renseignements militaires et l'adoption d'un programme de mesures appelées à entrer en vigueur en cas d'agression. Peu importe que cela soit ou non qualifié d'accord du moment que son exécution est subordonnée à un S.O.S., vu qu'il ne résulte de sa conclusion aucun avantage pour un belligérant qui respecte la neutralité" (Cf Lettre de M. Henri Rolin, ministre d'Etat, du 15 octobre 1969, à l'auteur).

lait encore compter avec les risques politiques. Il n'en est pas moins vrai qu'une manoeuvre défensive commune fut montée dans ses grandes lignes. Le 10 mai 1940, les perspectives paraissaient à cet égard bien meilleures que le 4 août 1914. L'organe wallon Rénovation (9) exagère donc quand, à l'inverse de M. Ward Hermans, il veut puiser dans le volume édité par le C.N.R.S. la preuve que rien n'avait été fait pour parvenir à une certaine harmonisation des plans français et belge.

Jean Vanwelkenhuyzen.

B. NOTES DE LECTURE

1. Henri BERNARD, La Résistance 1940-1945, Bruxelles, 1968, La Renaissance du Livre, 12°, bibl., cart., 144 p. La seconde édition, augmentée et corrigée, parue en 1969, comporte 140 p.

Le lecteur féru de lectures historiques attend depuis longtemps une étude scientifique de la résistance belge pendant la seconde guerre mondiale. Déjà plusieurs ouvrages ont vu le jour, mais on serait bien en peine de comparer notre production à celle de l'étranger.

Henri Bernard, l'éminent historien militaire a voulu combler cette lacune. Le résultat de ses recherches a été couronné du Prix Hubert Pierlot. Cet ouvrage fort bien écrit apporte une masse de renseignements sur l'action clandestine dans notre pays, fruits de l'expérience personnelle de l'auteur et surtout de témoignages oraux qui doivent bien compenser l'absence ou la non accessibilité des archives les plus importantes.

L'inexistence de ces sources authentiques, l'auteur le reconnaît en toute honnêteté, empêche encore la rédaction d'un ouvrage définitif sur l'histoire de la Résistance. L'auteur voudrait qu'on ne considère son ouvrage, comme il l'écrit dans l'introduction, que comme une contribution, comme l'étude de quelques aspects de la résistance.

Il est à souhaiter que le voeu de l'auteur que soit écrite dans les années qui viennent l'histoire scientifique de la résistance se réalise. L'ouvrage d'Henri Bernard apporte une solide contribution à cette entreprise, malgré quelques erreurs de détail qui ont été en partie corrigées dans la seconde édition.

M. W.

---

(9) Cf Rénovation, organe de "Rénovation wallonne", avril 1969.

2. Dr. L. de JONG, Het Koninkrijk der Nederlanden in de Tweede Wereldoorlog, 1939-1945. -Deel 1.- Voorspel, 's-Gravenhage, 1969, Martinus Nijhoff, XII + 772 p.; Dr. L. de JONG, Het Koninkrijk der Nederlanden in de Tweede Wereldoorlog, 1939-1945. -Deel 2.- Neutraal, 's-Gravenhage, 1969, Martinus Nijhoff, VIII + 540 p.

Les deux premiers volumes de l'histoire des Pays-Bas dans la Seconde Guerre Mondiale, que compose le Dr. Louis de Jong, méritent plus qu'une recension rapide. Aussi avons-nous l'intention d'y revenir plus longuement à la faveur d'une prochaine occasion. Mais, sans plus tarder, nous aimerions signaler quelques traits qui se dégagent de cette oeuvre monumentale. En effet, le directeur du Rijksinstituut voor Oorlogsdocumentatie, d'Amsterdam, a bénéficié d'une liberté d'information peu commune. Non seulement les sources officielles lui ont été largement ouvertes. Mais il a même eu accès aux fonds les plus confidentiels. Il s'est servi des procès-verbaux des conseils des ministres et le dit. Il a eu des entretiens avec la reine Wilhelmine puis avec la reine Juliana.

A cette liberté dans ses démarches répond une égale liberté d'expression. Elle n'exclut pourtant pas la prudence. Le Dr. de Jong a pris la sage précaution de faire lire son manuscrit. Il l'a fait lire, pratiquement, par tous ceux dont les lumières pouvaient lui être précieuses. Ensuite, il est resté juge, en dernier ressort, de ce qui devait être écrit. Le lecteur attentif trouvera plus d'une fois en note l'indication que telle ou telle personnalité ne se rappelle plus ou dément même la version que l'auteur donne. Il n'empêche qu'il s'y tient.

Il faut du caractère pour agir de la sorte. Mais, précisément, de caractère, le Dr. de Jong n'en manque point. Sa forte personnalité domine son oeuvre. Elle la domine sans l'écraser. Son tempérament confère un ton très particulier à ses livres. Un ton d'une totale liberté qui s'allie fort heureusement à un sens aigu des nuances. Jamais pourtant le souci de peser les mots n'alourdit le style. Le Dr. de Jong a un passé de journaliste qui nous vaut un style direct, agréable et clair. Loin de désservir l'histoire, il la débarrasse de ces atours solennels et pontifiants qui trop souvent lui donnent un tour apprêté, sophistiqué, mal fait pour inspirer confiance.

En fin de compte, tout est là : l'historien et, plus encore, l'historiographe doivent gagner l'adhésion du public. Or, le public est souvent prévenu contre la littérature officielle. Rien n'est donc plus ingrat que la tâche du Dr. de Jong. A lui seul l'épithète "officiel" fait dresser l'oreille. Il met le lecteur sur ses gardes. Trop de cas fameux alimentent cette méfiance. Mais, par bonheur, depuis la guerre les exemples sont nombreux qui montrent que la probité intellectuelle peut aller de pair avec la délicate mission d'écrire l'histoire pour compte de son pays. Les historiographes britanniques - pour ne citer qu'eux - ont fait d'excellente besogne à cet égard. Il n'en reste pas moins que c'est là une conquête qui risque toujours d'être remise en question. Il faut donc la réaffirmer constamment et de l'avoir fait avec autant de maîtrise n'est pas notre moindre sujet de gratitude envers le Dr. Louis de Jong.

J. V.

3. Hans PFAHLMANN, Fremdarbeiter und Kriegsgefangene in der deutschen Kriegswirtschaft 1939-1945, Darmstadt, 1968, Wehr und Wissen Verlagsgesellschaft, 238 p. (Beiträge zur Wehrforschung, Band XVI/XVII).

Cette étude de synthèse de Pfahlmann sur la mise au travail d'ouvriers étrangers et de prisonniers de guerre en Allemagne pendant la seconde guerre mondiale peut être considéré comme un ouvrage de base exemplaire.

En se fondant sur des archives jamais encore exploitées du Reichskanzlei, du Reichsarbeitsministerium et du Generalbevollmächtigter für den Arbeitseinsatz, il analyse de manière pénétrante les rouages complexes de la mise au travail.

L'auteur fait fi de la traditionnelle exposition chronologique. Il tente de cerner systématiquement la problématique du travail des étrangers dans l'Allemagne nazie. On peut dire qu'il y réussit, bien que certains chapitres soient encore traités en dehors de leur contexte général.

Après une courte introduction relative au marché de l'emploi en Allemagne avant 1939, selon nous superflue, il examine successivement la politique du travail dans les pays occupés, l'introduction des prisonniers de guerre dans l'économie allemande et les conditions générales de travail. Il en conclut que l'utilisation des travailleurs "civils" aussi bien que des prisonniers de guerre fut décisive pour la poursuite de la guerre.

On peut regretter que Pfahlmann n'ait pas étudié avec plus d'attention la genèse du mouvement de résistance parmi les prisonniers de guerre; qu'il n'ait pas tenté de dégager les raisons profondes du mécontentement grandissant des travailleurs étrangers, notamment la discordance entre les promesses faites à l'engagement et la réalité des conditions de travail en Allemagne.

Enfin, il faut relever que les références aux archives sont par trop sommaires. L'auteur aurait pu au moins indiquer l'auteur, le destinataire et la date de chaque document.

F. S.

4. Général Jean PIRON, Souvenirs, 1913-1945, Bruxelles, 1969, La Renaissance du Livre, 184 p., croquis, ill.

D'un chef militaire en temps de guerre, on attend qu'il ait du caractère et de la décision, non qu'il s'embarrasse de nuances. Les Mémoires de l'ancien commandant de la 1ère Brigade belge révèlent ces traits auxquels se reconnaissent les meneurs d'hommes. La forte personnalité du Général Piron modèle ses souvenirs. Son témoignage est au demeurant d'un grand intérêt lorsqu'il rapporte des faits vécus. L'équipée à travers la France est une pièce d'anthologie. Par comparaison, l'étape espagnole est presque du tourisme.

Arrivé à bon port, l'auteur engage et gagne ce qu'il appelle sa "bataille d'Angleterre". Il doit guerroyer pour arriver à faire la guerre. Une mise en place énergique s'imposait. Le "mal d'exil", que Chateaubriand denonçait un siècle et demi plus tôt, sévissait parmi les Belges en Grande-Bretagne. Les exemples jaillissent nombreux sous la plume souvent mordante du Général Piron. Les volées de bois vert tombent dru. Ses victimes ne sont protégées - et si peu ! - que par l'anonymat où il les maintient.

Vient alors l'heure tant attendue d'en découdre avec l'Allemand. La brigade belge fournit, en Normandie, la preuve de son bon entraînement. Puis c'est l'entrée triomphale à Bruxelles.

Ensuite il faut reprendre le combat. Mais auparavant se situe un épisode qui illustre la difficulté et la Résistance. Le 9 septembre 1944, écrit le Général Piron, "j'avais été convoqué à l'état-major de l'Armée secrète, installé dans un hôtel de l'avenue des Arts. On m'y demanda de participer avec mes troupes à l'attaque des dernières résistances allemandes au nord d'Anvers. Ces messieurs hélas ne pouvaient me fournir aucun des renseignements nécessaires à cette opération ! Ils ignoraient les itinéraires ouverts ainsi d'ailleurs que la situation et de leurs troupes et de l'ennemi. Cela ne m'inspira guère confiance. Aussi bien, je posai deux conditions à notre participation. Tout d'abord nous libérer du commandement du XXXe Corps, ensuite me confier le commandement de l'opération, car entre autres choses nous possédions seuls les moyens de transmission nécessaires. Je n'entendis plus rien de ces messieurs" (page 143).

Engagée en Campine, la brigade se distingue sur le canal de Wessem et termine la campagne en Hollande. Des pages souvent brillantes, toujours bien écrites, qui se lisent comme un roman.

J. V.

5. Carlo G. SEGERS, Donnez-nous un champ de bataille, Bruxelles, 1969, Pierre De Méyère, 246 p. ill.

Carlo Segers, aujourd'hui au Conseil d'Etat, est un de ces rares Belges qui ont réussi à s'embarquer pour l'Angleterre en mai 1940. Il a fait la guerre dans les rangs de nos commandos et, à travers ses souvenirs personnels, c'est en somme l'histoire de cette unité d'élite qu'il nous propose.

Le livre dépasse le niveau du simple témoignage d'un combattant. Ecrit par un esprit indépendant, il apporte de nombreux détails intéressants.

La première partie, qui vaut son titre à l'ouvrage, raconte le malaise croissant des petites forces belges en Grande-Bretagne, lasses de l'abandon où elles avaient le sentiment de se trouver. C'est l'époque, écrit l'auteur, où les "officiels" ne songaient nullement à nous lancer dans

le combat, mais bien plutôt à nous conserver comme armée de parade qui ferait, un jour, une rentrée victorieuse à Bruxelles" (p. 33). Inutile d'ajouter que cette attente ne faisait pas l'affaire d'hommes qui avaient couru souvent de grands risques pour gagner la libre Angleterre et reprendre la lutte contre l'Allemand. La chaudière n'avait pas de soupape de sûreté. Il arriva ce qui devait arriver. Le trop-plein d'énergie alimenta notamment les commandos. Carlo Segers suivit ce mouvement.

Toute la seconde partie de son livre relate les opérations des bérets verts belges en Italie, puis à Vis (Yougoslavie), enfin à Walcheren. Souvenirs personnels et extraits du journal de campagne de l'unité se combinent sans jamais se confondre. Espérons qu'un jour prochain ce récit trouvera éditeur dans sa langue d'origine qui est le néerlandais.

J. V.

6. Fernand van LANGENHOVE, La Belgique en quête de sécurtté, 1920-1940, Bruxelles, 1969, La Renaissance du Livre, 157 p., Collection "Notre Passé".

Le bon petit livre que voilà et au titre bien choisi ! Petit, il ne l'est du reste que par son volume. La matière qu'il traite est des plus importantes. La politique extérieure de la Belgique entre les deux guerres demeure fort mal connue, même de la plupart des Belges. Présenter en aussi peu de pages un sujet aussi vaste avec les nuances qu'il appelle n'est guère aisé.

Pour y réussir, il fallait à la fois posséder la matière à fond et être doué d'un bon esprit de synthèse. M. van Langenhove réunit ces qualités. Ancien secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, il a été mêlé à beaucoup de négociations. L'acteur, pourtant, s'efface derrière le rapporteur. La première personne du singulier, très probement utilisée lorsque le "je" s'impose, passe à peu près inaperçue tant elle est discrète. Le très grand commis de l'Etat que fut M. van Langenhove a la suprême élégance de parler de sa fonction, non de sa personne. Dans ses mémoires, M. Paul-Henri Spaak écrit de son ancien secrétaire général : "Dévoué, discret, fidèle, il possédait en outre un excellent style diplomatique combinant la concision, la clarté, le choix judicieux des mots, l'expression heureuse. J'ai bien dit des fois en plaisantant, mais cette plaisanterie était l'expression d'une vérité, qu'il mettait en langage clair mes pensées confuses" (1)

Le fait est que le livre de M. van Langenhove est un modèle de clarté. Il justifierait une analyse beaucoup plus poussée. La politique étrangère de la Belgique fut loin des légendes qui ont couru - et courent encore - à son propos. La relation sereine des événements fait justice de ces images d'Epinal. Il serait intéressant de s'y attarder. La place, ici, fait défaut. Nous en reparlerons ailleurs En attendant, nous ne pouvons que recommander la lecture de La Belgique en quête de sécurité.

J. V.

---

(1) Cf Paul-Henri SPAAK, Combats inachevés - 1. De l'Indépendance à l'Alliance, Paris, 1969, Fayard, (Les grandes études contemporaines), p. 37.

7. Dr. A.M. van PESKI, Hendrik De Man, Brugge - Utrecht, 1969, Desclé De Brouwer, 200 p.

Un quart de siècle après la guerre, la figure controversée d'Henri De Man retrouve une place importante dans les préoccupations scientifiques et politiques. L'essai du Dr. A.M. van Peski constitue une manifestation brillante de ce regain d'intérêt. L'auteur, qui possède parfaitement son sujet, livre au public d'expression néerlandaise une utile et sereine introduction aux multiples facettes de la signification d'Henri De Man en son temps.

Les éléments biographiques servent seulement de trame à l'essai de van Peski. L'homme et le politique que fut Henri De Man n'apparaissent qu'en filigrane. L'accent est mis sur le développement de sa vision de la société telle que l'expriment ses oeuvres les plus importantes, à commencer par "Zur Psychologie der Sozialismus." (1926). C'est dans ses années de formation et surtout dans l'expérience tragique de la première guerre mondiale que van Peski cherche la mutation intervenue dans l'univers intellectuel d'Henri De Man entre les deux guerres, qui en fit un des maîtres à penser du renouveau idéologique et l'amena en 1940 à ce que van Peski appelle "des errements qui perdent et des illusions funestes".

Il convient de remarquer comment, dans l'analyse des dernières oeuvres d'Henri De Man (comme "Au-delà du Nationalisme", 1946, et plus encore "Vermassung und Kulturverfall", 1951), van Peski tend à dégager les traits d'une pensée qui marque une prédilection pour la quête de grandes perspectives et d'enchaînements universels et prend parfois une allure visionnaire. C'est un homme qui réfléchit et qui, exclu de l'action, est privé de la chance de sublimer l'amertume, l'angoisse et l'incertitude par la pratique de l'organisation et de la conduite de la société.

En reprenant les propres conclusions de van Peski (chapitre X : "Wat heeft H. De Man ons thans nog te zeggen") on peut dire que cette étude est une contribution très importante à une meilleure compréhension des controverses idéologiques de la première moitié du XXe siècle.

H. B.

D O N S

Nous publierons régulièrement ici la liste des documents reçus par le Centre. Que tous les donateurs trouvent une nouvelle fois dans ces lignes l'expression de notre gratitude.

A. LIVRES

Reçu de :

- R. P. BELLEFONTAINE, Herve; Notre vieux Collège, spécial 1940-1945.
- M. Francis BOLEN, Bruxelles : Cinq dossiers n° 15 et 16.
- Lieutenant-Général BOUHON : Armée Secrète, souvenirs de commandement, du Lieutenant-Général Ivan Gérard.
- M. Jean COPIN, Bruxelles : Pagaille en 40 - Inferno in 1940, de Jean Copin.
- M. Christian DEJEAN, secrétaire de l'U. L. B. : Le Livre jaune Français; Le Livre blanc Anglais n° 1; Le Livre blanc Anglais n° 2; Le Livre bleu Anglais n° 2.
- Madame DELANGE : Camps de concentration.
- M. le ministre d'Etat A. E. DE SCHRYVER : Liber Amicorum August De Schryver.
- M. Laszlo DIRDA, premier secrétaire de l'Ambassade de la République Populaire de Hongrie : The Confidential Papers of Admiral Horthy.
- Madame DUESBERG : Les Huns chez nous, de Edmond Duesberg.
- M. Henri FIEVEZ, Bruxelles : Six amis viendront ce soir, de Gilbert Sadi Kirchen; Comète, Histoire d'une ligne d'évasion, de Cécile Jouan.
- Commandant HAUTECLER : La délégation française auprès de la commission allemande d'armistice, 4 tomes; Vinkt, 27 mai 1940; Het gevecht te Chabrehez du commandant Hautecler.
- M. HARBOORT : Précis historique de l'artillerie à cheval de M. Harboort.
- M. Albert HUBERT, président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Bruxelles : Les Chasseurs Ardennais à Bodange.
- M. INGBERG : Déportation et résistance nationale. Persécution et résistance Juive.

- M. Paul-Ernest JOSET : La douleur qui rit; La Marche au poteau, du Colonel Camille Joset; In memoriam Colonel Camille Joset.
- M. Joseph KINDERMANS : Ici Otarie.
- Colonel LAURENT : La poste militaire Belge 1939-1940.
- M. Paul M. G. LEVY : Het fort van Breendonk; Le fort de Breendonck.
- Service Historique de l'Armée : Het gevecht te Bodange du commandant Hautecler; Le combat de Bodange du commandant Hautecler; Le combat de Chabrehez du commandant Hautecler.
- M. Daniel ROSSEELS : Buitenlandse vrienden de Daniel Rosseels.
- M. Georges SOMERS : Les encerclés de Grand-Fort-Philippe de Georges Somers; Avions militaires allemands, italiens, anglo-américains et soviétiques, 1943, Bilan V1-V2, Omdat ge het niet zoudt vergeten; Derrière l'épaisse fumée de gros cigares; Ma deuxième guerre de Félicien Rousseaux; L'art de mentir.
- L'Ambassade de l'U. R. S. S. nous a envoyé 5 ouvrages.
- L'Ambassade de la République Populaire de Pologne, 8 ouvrages et des brochures.
- La Bibliothèque de l'U. L. B. - V. U. B. a offert au Centre 95 ouvrages.
- Le Rijksinstituut voor Oorlogsdocumentatie (Amsterdam) a envoyé une importante série de ses publications de sources et de ses monographies.
  - Het proces Christiansen
  - TRIP (L. J. A.) : De Duitsche bezetting van Nederland en de financieele ontwikkeling van het land gedurende de jaren der bezetting.
  - Vijf nota's van Mussert aan Hitler voer de samenwerking van Duitsland en Nederland in een bond van Germaansche volkeren 1940-1944.
  - Het proces Rauter.
  - VAN DER LEEUW (A. J.) : Huiden en leder 1939-1945.
  - DE PATER (Dr J. C. H.) : Het Schoolverzet.
  - RUETER (Dr A. J. C.) : Rijden en staken.
  - Het proces Mussert.
  - WINKELMAN (Dr P. H.) : Heusden geteisterd en bevrijd.
  - ZIMMERMAN-WOLF (R. S.) : Het woord als wapen. Keur uit de Nederlandse ondergrondse pers.
  - SANDER (P) : Het nationaal steunfonds. Bijdrage tot de geschiedenis van de financiering van het verzet, 1941-1945.
  - WINKEL (L. E.) : De ondergrondse pers 1940-1945.
  - Dagboekfragmenten 1940-1945.
  - BOUMAN (Dr P. J.) : De april-mei-stakingen van 1953.
  - SIJES (B. A.) : De arbeidinzet. De Gedwongen arbeid van Nederlanders in Duitschand, 1940-1945.
  - FRAENKEL-VERKADE (E). : Correspondentie van Mr. M. M. Rost van Tonningen.
  - DE JONG (Dr Louis) : Het Koninkrijk der Nederlanden in de Tweede Wereldoorlog, 2 delen.
  - SIJES (B. A.) : De februaristaking 25-26 februari 1941.

B. DOCUMENTS, ARCHIVES

Archives Lieutenant-Général I. GERARD

Madame Gérard a remis au Centre plusieurs dossiers d'archives contenant les papiers de son regretté mari, le lieutenant-général Ivan Gérard.

Ces archives comportent des témoignages directs de son commandement au 12e de ligne (campagne de mai 1940), le commandement de l'Armée Secrète (avril 1943- mars 1944), le commandement des "Troupes de l'Intérieur" (septembre 1944- décembre 1944), le commandement du "Service de liaison militaire belge, S.L.M.B." (janvier - décembre 1945).

H. B.

Reçu de :

- Madame ASVELD, Bruxelles : un tract de la "Brigade Rouge".
- Madame DELANGE, Bruxelles : une collection de coupures de presse relative au Procès de Nurenberg et à la Libération.
- Dr DUBOIS, Bruxelles : Lettres et ordres de service, Bordeaux, 1940.
- M. DUPUIS, Aiseau : une plaquette de poèmes.
- M. Henri FIEVEZ, Bruxelles : 28 tableaux de ravitaillement, mars 42 à mai 44; 11 tracts et documents clandestins divers; 4 numéros de "Front"; 1 ex "La Legion Noire"; 1 ex "La Résistance"; 2 ex "L'action"; 2 ex "L'insoumis"; 3 ex "Times"; 4 ex "Liberation"; 1 ex "Le Justicier Interallié"; 1 ex "L'Elastique"; 4 ex 'Le Drapeau Rouge"; 1 ex "Le Peuple"; 22 ex "La Libre Belgique"; 13 ex "La Voix des Belges"; 1 Faux Soir. Diverses coupures de presse journaux de la Libération; 5 cartes géographiques éditées en Belgique pendant la guerre.
- Madame HEYSE, Bruxelles : un lot important de brochures et d'imprimés, en majeure partie provenant de Londres et du Congo, de la période 1940-1944.
- Mademoiselle F. MICHAUX, Namur : l'Insoumis, 3-4 1944, n° 39; La Résistance, n° 10, s.d.; Feuilles de Propagande, s.d., s.n.; Soljdarité (Beaumont, Chimay,...) septembre; La Libre Belgique, 5 copies manuscriptes; Churchill Gazette, 3 1942, n° 27; Front, n°3 4 et 5, 12/43 - 1/44. Tracts divers : Copies manuscriptes : 15; Copies ronéotypées : 4; Imprimés : 4; Tracts parachutés : 2; Chansons (manuscriptes) : 5. Cahiers : Une chronique, en 15 cahiers manuscripts, composée principalement d'écoutes de la BBC mais illustrée de nombreux tracts et relatant parfois des nouvelles locales.
- Dr MEERTS, Bruxelles : Une collection de tracts clandestins et de propagande allemande.
- Madame VOLS-BRACKE, Beverst : un article sur la Libération de Beverst.

C. JOURNAUX PERSONNELS ET SOUVENIRS INEDITS

Reçu de :

- M. AERNOUDT, Heist : récit des combats de septembre 1944 au Nord du Canal Léopold, dact. 29 p.
- Madame ALDERSE BAAS, Bruxelles : un mémoire d'Henri De Man.
- M. CARLE, Bruxelles : Témoignages sur le mitraillage de la Gestapo avenue Louise. ms 3 p.
- M. DE BOUVEIRE, Ekeren : Récit d'un sabotage de pétrole à Anvers 1943. ms 6 p.
- G. DE SCHEPPER, Erembodegem : Journal et photos de la campagne de mai 1940 effectuée comme soldat chauffeur au 14e Régiment d'Artillerie; Journal et photos, lettres de déportation (6 novembre 1942 au 1 juin 1945) à Ehrenfriedershof, Saxe : expérience et activité d'un dirigeant de la JOC parmi les travailleurs obligatoires.
- M. DETHIER, Huy : Journal de la campagne de 1940 et séjour en France. dact 87 p.
- M. DUBOIS, Bruxelles : Journal d'exode 1940. ms 20 p.
- Madame DUCHAMP PONTHOT, Bruxelles, Récit d'arrestations, 1943 ms 6 p. + 5 photos.
- M. MARTENS, Bruxelles : Témoignage.
- J. SCHETTER, Liège : Images de Liège pendant la guerre 10/5/40; Noël 1940 (manuscrit).
- M. WERY, Bruxelles, Récit de la campagne de 1940. dact 3 p.
- M. WILLEMS, Bruxelles, Journal d'un voyage Londres-Léopoldville 1943-1944. dact 18 p.

D. VARIA

Reçu de :

- M. SPREUTELS, Bruxelles : un sac "Deutsche Reichspost".

++++++++++++++++++++++

ADDENDUM. Le périodique Het Vrije Waasland a publié également l'appel du Centre à la presse.

Le présent BULLETIN a été réalisé avec le concours de MM. Herman BALTHAZAR, Jean DUJARDIN, José GOTOVITCH, Wim MEYERS, François SELLESLAGH et Jean VANWELKEN HUYZEN. Il a été dactylographié sur une Olivetti "Editor" par Melle Chantal VAN WAMBEKE et tiré sur offset Rex Rotary 1500 par M. Joseph DEQUICK.

DIRECTEUR - EDITEUR RESPONSABLE
JEAN VANWELKENHUYZEN

AVENUE PAUL VANDEN THOREN 36
1160 BRUXELLES